

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, le 23 mai 2011**

---

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 23 mai 2011 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 110 Délégués et observateurs de 38 Membres de cette Commission, 4 pays et territoires observateurs, ainsi que des représentants de 7 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo, Congo (Rép. Dém. du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Rwanda, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Pays/territoires observateurs : États-Unis d'Amérique, France, Sud-Soudan, Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : BM<sup>1</sup>, CEDEAO<sup>2</sup>, FAO<sup>3</sup>, SADC<sup>4</sup>, UA-BIRA<sup>6</sup>, UE<sup>5</sup>, UEMOA<sup>7</sup>

La réunion était présidée par le Docteur Berhe Gebreegziabher (Éthiopie), Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, assisté du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Docteur Berhe Gebreegziabhe, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a accueilli tous les participants à la réunion. Il a souhaité la bienvenue à Monsieur Habib Ben Yahia, Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui assistait à la 79<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE afin de signer un accord avec l'OIE.

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a proposé d'introduire certaines modifications à l'ordre du jour. Celles-ci ont été adoptées à l'unanimité et sont les suivantes :

- Le Secrétaire général de l'UMA sera le premier intervenant à s'adresser à la Commission.
- 

1 BM : Banque mondiale

2 CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

3 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

4 SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe

6 UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain pour les ressources animales

7 UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

5 UE : Union européenne

- Le point intitulé « Actualités du Conseil – Textes fondamentaux de l'OIE » sera exposé à la fin pour permettre à la Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, de présenter ce point.
- Le Docteur Joseph Domenech, Vice-président de Vet 2011, rendra compte à la Commission de l'avancement des activités dans le cadre de Vet 2011.
- Le Docteur Ofosu, Représentant du Ghana, remettra une distinction honorifique au Docteur Bernard Vallat.

L'ordre du jour amendé figure à l'annexe.

## **2. Discours du Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA)**

Monsieur Habib Ben Yahia, Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), a commencé par remercier le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, d'avoir convié l'UMA à assister à la 79<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE et à s'adresser à la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

Monsieur Ben Yahia a expliqué que tous les Pays Membres de l'UMA sont soumis aux mêmes conditions climatiques et se trouvent dans la même zone épidémiologique. Sur le plan économique, les ressources animales revêtent une importance particulière car elles jouent un rôle clé dans la vie économique et sociale des pays du Maghreb. C'est la raison pour laquelle, ces ressources intéressent tout particulièrement les autorités du Maghreb.

Il a indiqué que dès la création de sa Commission ministérielle spécialisée chargée de la sécurité alimentaire en janvier 1990, l'organisation a été chargée de superviser les efforts déployés conjointement par l'ensemble des pays du Maghreb en matière de développement et de gestion des ressources animales. Ce cadre institutionnel a été renforcé par la création d'un Comité vétérinaire maghrébin dont la tâche consiste à définir, planifier et coordonner la mise en œuvre des plans d'action pour le Maghreb en matière de santé animale et de commerce des animaux et des produits d'origine animale. L'accord de coopération dans le domaine de la médecine vétérinaire, adopté en mars 1991, offre un cadre réglementaire aux pays du Maghreb afin de mener de concert des actions dans le domaine de la santé animale. La mise en place de cet accord s'est traduite par l'adoption, en 2004, du Programme régional de sécurité alimentaire (PRSA) de l'UMA, qui couvre plusieurs projets en cours.

Monsieur Ben Yahia a indiqué que la résurgence des maladies animales transfrontalières, y compris des maladies zoonotiques, avait incité les autorités maghrébines compétentes à instaurer une coopération entre elles afin de consolider leurs capacités de surveillance et d'alerte précoce.

En guise de conclusion, il a précisé que le réseau de surveillance maghrébin des maladies animales transfrontalières, créé en 2006 afin d'améliorer la prévention et les contrôle des maladies épizootiques dans la région du Maghreb, dotait la coopération régionale d'un cadre institutionnel.

## **3. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

Le Docteur Berhe Gebreegziabher a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains Membres étaient préoccupants et a demandé instamment que les Membres concernés s'acquittent de leurs arriérés sans plus tarder.

## **4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

Le Docteur Berhe Gebreegziabher, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a brièvement rendu compte des activités auxquelles la Commission régionale de l'OIE a pris part au cours des 12 mois précédents.

Il a mentionné plus particulièrement la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Kigali du 15 au 18 février 2011. À cet effet, il a souligné les discussions

fructueuses menées par les participants au cours de la Conférence ainsi que les deux recommandations qui ont été adoptées par la Commission. Il a, en outre, émis des commentaires sur le séminaire régional d'une journée portant sur le Processus PVS de l'OIE, qui s'est tenu la veille de la Conférence régionale.

Parmi les autres activités mentionnées par le Docteur Gebreegziabher figuraient : la première Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire, organisée à Djerba en décembre 2010 ; la Conférence mondiale de l'OIE sur la faune sauvage, qui s'est tenue à Paris en février 2011 ; le séminaire à l'intention des points focaux pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production, organisé en Tunisie ; et la 6<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Afrique.

Pour finir, le Président de la Commission a émis des commentaires sur la réunion des Directeurs et des Chefs des Services vétérinaires, qui s'est tenue à Nairobi début mai. Les propositions de modifications à introduire aux *Codes terrestre et aquatique* de l'OIE, qui ont été soumises pour adoption lors de la 79<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE, ont été examinées au cours de cette réunion.

Le rapport a été adopté.

#### **5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE dans la Région, ainsi que sur les Centres régionaux de santé animale**

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a rendu compte des activités menées par la Représentation régionale et les trois (3) Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai 2011. Celles-ci ont couvert des missions destinées à soutenir les activités de renforcement des capacités menées par les Délégués, les points focaux nationaux et les Présidents des organismes statutaires vétérinaires. Ces activités portaient aussi sur le processus PVS, le Système mondial d'information sanitaire (WAHIS ; formation avancée) et la sécurité sanitaire des aliments.

Le Représentant régional a tout particulièrement mentionné la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) du 15 au 18 février 2011, et qui fut couronnée de succès.

Le Docteur Samaké a également indiqué que la Représentation régionale de l'OIE avait participé aux réunions statutaires du GF-TADs et d'ALive.

Puis, il a fait savoir qu'il avait pris part à la réunion ministérielle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au cours de cette réunion, il a été recommandé de signer un accord entre la CEDEAO et le Gouvernement du Mali concernant le Centre régional de santé animale (CRSA). Il a également été conseillé de transformer le CRSA de Bamako en une institution spécialisée de la CEDEAO.

Le Représentant régional a présenté brièvement d'autres réunions et manifestations qui ont été organisées dans la région au cours des 12 derniers mois, à savoir :

- L'audience accordée par le Premier ministre rwandais au Directeur général de l'OIE ;
- La nomination du nouveau Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique ;
- La cérémonie inaugurale du nouveau Siège de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique, à laquelle a assisté le Président de la République du Mali ; et
- L'audience accordée par le Président de la République du Mali au Directeur général de l'OIE.

Puis, il a exposé dans les grandes lignes les activités prévues pour la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2011, comme suit :

- L'entrée en fonction de l'Adjoint du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique ;
- Le renforcement des capacités dans les domaines suivants : les Délégués récemment nommés, les maladies des abeilles mellifères, les produits vétérinaires et les maladies des animaux aquatiques ;
- La mise en œuvre du processus PVS de l'OIE et du programme de modernisation de la législation vétérinaire ;
- La participation à la 79<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE, ainsi qu'à la réunion annuelle des Représentations régionale et sous-régionales,
- La participation à la Conférence mondiale de l'OIE sur les programmes de santé destinés aux animaux aquatiques ; et
- La participation à la Conférence mondiale sur la lutte contre la rage.

## **6. État d'avancement de la vision et des activités régionales au regard du 5<sup>ème</sup> Plan stratégique de l'OIE**

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté une note conceptuelle rédigée par l'équipe dirigeante de l'OIE en Afrique. Celle-ci s'appuie sur le 5<sup>ème</sup> Plan stratégique de l'OIE, qui a été adopté au cours de la 78<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE en mai 2010. L'objectif de cette note vise à accroître la visibilité de l'OIE en Afrique d'un point de vue politique, financier et technique, ce qui est indispensable pour une bonne mise en œuvre des composantes du 5<sup>ème</sup> Plan stratégique.

Le Représentant régional a attiré l'attention sur le fait que, de par son mandat international, l'OIE est parfois considérée, par les élites africaines qui ne sont pas directement concernées, comme une institution inadaptée aux besoins de l'Afrique. L'OIE a donc estimé qu'il était capital d'avoir un document de stratégie politique afin de convaincre les décideurs à l'échelle nationale, régionale et continentale qu'il était important d'établir une coopération étroite avec l'OIE.

Le Docteur Samaké a expliqué que la note exposait clairement, en termes compréhensibles par tous, la concordance parfaite entre le Plan stratégique de l'OIE sur cinq ans et trois piliers du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La note a aussi démontré que la Commission Régionale de l'OIE pour l'Afrique doit être considérée comme une Organisation Régionale.

La note a été approuvée par la Commission.

## **7. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 81<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2013**

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire destiné aux Membres) à l'ordre du jour de la 81<sup>ème</sup> Session générale :

« Interventions destinées à améliorer les capacités des Services vétérinaires au regard de la santé des animaux aquatiques et des abeilles »

**8. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se réunira en février 2013**

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

« Promouvoir le commerce interafricain des animaux et des produits d'origine animale »

**9. Recommandations de la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) du 14 au 18 février 2011**

Le Docteur Yacouba Samaké a rendu compte des deux recommandations adoptées au cours de la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

En ce qui concerne la recommandation n° 1 « Le recensement des animaux d'élevage en Afrique : un outil vital pour la surveillance et le contrôle des maladies chez les animaux d'élevage », le Docteur Samaké a fait remarquer que l'obtention de données de recensement précises pour les animaux d'élevage était un composant essentiel à tout programme de contrôle d'une maladie. Il a indiqué que l'OIE avait élaboré des normes sur l'identification et la traçabilité des animaux vivants et qu'il était possible d'obtenir des informations utiles dans la publication annuelle de l'OIE intitulée *Santé animale mondiale*. Il est difficile d'effectuer un recensement efficace des animaux d'élevage en Afrique et ce, pour de nombreuses raisons (l'aspect culturel, la logistique, l'infrastructure et le manque de ressources). Des efforts sont déployés afin de résoudre ces difficultés, notamment par le biais du processus PVS.

Le Docteur Samaké a indiqué que la recommandation adoptée par la Commission encourage les Membres de l'OIE à renforcer leurs Services vétérinaires en promulguant leurs textes législatifs et réglementaires en vue de soutenir le recensement des animaux d'élevage et en utilisant WAHIS pour la transmission des données. Selon la recommandation, l'OIE, en collaboration avec l'UA-BIRA et la FAO, doit sensibiliser davantage les gouvernements africains à la question du recensement et encourager les bailleurs de fonds à apporter leur soutien au recensement des animaux d'élevage (y compris le recensement des camélidés) et aux activités connexes. L'OIE doit élaborer des lignes directrices sur le recensement des animaux d'élevage, définissant entre autres le terme de « recensement ».

Concernant la recommandation n° 2 « *Principales maladies des camélidés et élevage des camélidés : contraintes, avantages et perspectives* », le Représentant régional a expliqué que pour les populations vivant dans les régions arides et semi-arides, les camélidés représentent une source importante de revenus et de protéines alimentaires et qu'ils sont utilisés en tant que bêtes de somme pour le transport et tirer de lourdes charges. Il convient de noter que leur demande est en hausse. De plus, le développement des échanges internationaux est susceptible d'accroître le risque de transmission des maladies transfrontalières des camélidés. Les connaissances dans le domaine des maladies des camélidés sont actuellement insuffisantes et il est nécessaire d'augmenter le nombre de professionnels spécialisés dans les camélidés.

Selon le Représentant régional, la recommandation n° 2, adoptée lors de la Conférence régionale, propose que l'OIE continue à apporter son soutien aux Pays Membres qui renforcent leur Services vétérinaires en vue de développer leurs capacités de diagnostic et de recherche. Il a déclaré que l'OIE devait soutenir les projets de jumelage entre laboratoires, et que les Pays Membres de l'OIE devaient encourager la mise en place de systèmes harmonisés de surveillance des maladies, et, en collaboration avec les bailleurs de fonds, mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement régionaux. Il a également recommandé que l'OIE élabore des normes et des lignes directrices pour les échanges internationaux des camélidés et de leurs produits dérivés.

## **10. Confirmation de la date et du lieu de la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

Le Docteur Deodass Meenowa, Délégué de Maurice, s'est trouvé dans l'impossibilité d'assister à la Conférence. Il avait proposé précédemment que son pays accueille la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique. Le Docteur Yacouba Samaké a toutefois demandé à la Commission d'étudier une seconde candidature dans l'éventualité où l'Île Maurice ne pourrait accueillir la Conférence.

Le Docteur Batassé Batawui, Délégué du Togo auprès de l'OIE, a proposé que son pays accueille la prochaine Conférence régionale en 2013 à la place de l'Île Maurice si cette dernière se trouve dans l'incapacité de l'organiser.

La Commission a adopté la proposition.

Sans confirmation officielle de Maurice avant fin juin 2011, le Togo accueillera la Conférence.

## **11. Élection d'un Membre du Bureau de la Commission régionale (le cas échéant)**

Le Docteur Berhe Gebreegziabhe a informé la Commission que, pour des motifs personnels, il devrait quitter son poste de Président de la Commission. Par conséquent, la tenue d'élections s'impose.

Le Docteur Samaké a remercié le Docteur Berhe Gebreegziabher et l'a félicité pour l'ensemble du travail qu'il a accompli au cours de sa présidence. Puis, il a expliqué les procédures du scrutin et a demandé à la Commission de voter.

Le Docteur Abdel Kader Diarra, Délégué du Mali auprès de l'OIE, a proposé la candidature du Docteur Mahamadou Saley, Délégué du Niger et Vice-président actuel de la Commission, au poste de Président. Le Délégué du Sénégal a appuyé cette proposition qui a été approuvée à l'unanimité par la Commission.

Le Docteur Yacoub Adam Hassan, Délégué du Tchad auprès de l'OIE, dont la candidature avait été avancée par le Délégué du Gabon et soutenue par le Délégué du Mali, a été élu à l'unanimité au poste de Secrétaire général de la Commission.

Les nouveaux Membres resteront en fonction jusqu'en 2012, des élections pour l'ensemble du bureau étant prévues lors de la prochaine Session générale.

Le nouveau Bureau est organisé comme suit :

Président :	Docteur Mahamadou Saley (Niger)
Vice-président :	Docteur Mohammed Abdel Razig Abdel Aziz (Soudan)
Vice-président :	Docteur Marosi Molomo (Lesotho)
Secrétaire général :	Docteur Adam Hassan Yacoub (Tchad)

## **12. Conclusions du séminaire régional sur le processus PVS de l'OIE qui s'est tenu à Kigali (Rwanda) le 14 février 2011**

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté les conclusions du séminaire sur le processus PVS de l'OIE qui s'est tenu à Kigali (Rwanda) le 14 février 2011 et auquel ont assisté 57 participants de 40 Pays Membres de l'OIE. L'objectif de ce séminaire consistait à améliorer la bonne gouvernance des Services vétérinaires. Celle-ci est primordiale si les Services vétérinaires souhaitent remplir leurs missions et continuer à être considérés comme un Bien public mondial. L'évaluation du respect des normes de l'OIE par les Services vétérinaires constitue un premier pas vers la modernisation de ces Services. L'OIE

propose également d'autres mécanismes à cette fin, qui sont tous reconnus par ses partenaires techniques et financiers.

Les principales recommandations du séminaire portaient toutes sur le processus PVS. Il a été conclu que celui-ci devait être considéré par tous les acteurs comme un élément clé dans le renforcement des Services vétérinaires en Afrique. Par conséquent, les Pays Membres de l'OIE doivent s'engager à trouver les fonds nécessaires pour améliorer toute faiblesse identifiée au cours d'une évaluation PVS, et à mettre en œuvre des politiques adaptées et efficaces en matière de santé animale et de bien-être animal. De plus, les Communautés économiques régionales (CER) et l'UA-BIRA doivent utiliser les résultats PVS pour développer une approche régionale en vue de combler les écarts identifiés.

La Commission régionale a adopté les recommandations présentées lors de la réunion.

### **13. Le projet BTSF de l'OIE/CE en Afrique, y compris les séminaires à l'intention des points focaux**

Le Docteur Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé à la Commission que le programme des activités menées en Afrique, financé conjointement par l'OIE et l'UE/DG-SANCO dans le cadre du projet BTSF, avait permis d'achever presque toutes les évaluations initiales des performances des Services vétérinaires (outil PVS de l'OIE). En outre, environ 20 pays ont pu, grâce à ce programme, progresser dans le processus PVS de l'OIE jusqu'à l'analyse des écarts. L'organisation de tables rondes a permis d'identifier des sources supplémentaires de financement pour la mise en œuvre de ces plans stratégiques pour le développement des Services vétérinaires.

Le Docteur Bourzat a insisté sur le fait que le programme continuait à promouvoir et soutenir les projets de jumelage entre laboratoires portant sur les maladies prioritaires.

En guise de conclusion, le Docteur Bourzat a informé la réunion que plus de 500 participants avaient pris part à neuf (9) ateliers : des Délégués, des points focaux et d'autres professionnels chargés de la santé des animaux en Afrique. Ces ateliers ont tous reçu une évaluation très positive de la part des participants.

### **14. Le point sur les activités ALive (UA-BIRA)**

Le Docteur Bruce Mukanda, Représentant de l'UA-BIRA, a expliqué que l'initiative ALive pour le développement de l'élevage en Afrique était une plateforme multi-acteurs visant à repositionner le secteur de l'élevage africain dans les agendas des décideurs politiques nationaux, régionaux et internationaux. Elle y parvient en mettant en exergue son rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et la croissance économique durable, ainsi que sa contribution de premier plan à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le Docteur Bruce Mukanda a informé les participants que, lors de sa 5<sup>ème</sup> Assemblée générale, qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en avril 2010, ALive avait adopté son document stratégique, le nouveau guide opérationnel et la note conceptuelle du Plan d'action triennal (PAT) pour la période 2010-2012.

Puis, il a également parlé des réalisations obtenues en 2010 et a fait le point sur les activités qui ont été conduites au cours du premier semestre 2011. À cet effet, il a mentionné l'organisation de la 6<sup>ème</sup> Assemblée générale à Nairobi et la mobilisation de ressources pour mener certaines des activités du PAT, entre autres.

### **15. Présentation du Docteur Joseph Domenech, Vice-président de Vet 2011**

Le Docteur Joseph Domenech a rendu compte des manifestations prévues dans le monde entier afin de célébrer l'Année mondiale vétérinaire.

En Afrique, 15 pays ont organisé des manifestations à cette occasion. Ainsi, 59 événements nationaux auront lieu sur tout le continent.

Le Docteur Domenech a invité les pays à informer l'OIE de toute activité prévue afin de pouvoir diffuser l'information sur le site Web de Vet 2011. Il a rappelé à la Commission la procédure à suivre afin d'obtenir l'autorisation pour organiser une manifestation nationale.

Pour conclure, il a cité les différentes manifestations régionales organisées par l'OIE et la FAO et a convié tous les participants à y assister et participer activement.

## **16. Actualités du Conseil – Textes fondamentaux de l'OIE**

Après avoir rappelé la nature des textes fondamentaux de l'OIE, la Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, a présenté aux Délégués de la région les objectifs des projets de textes destinés à moderniser les activités de l'OIE. Puis, elle a décrit les caractéristiques propres à chacun d'entre eux, ainsi que les principes du scrutin majoritaire en vue de leur adoption, afin de bien informer les Délégués à l'avance des discussions qui se tiendront le vendredi 27 mai au cours de la séance administrative.

## **17. Le point sur les mécanismes du GF-TADs**

Le Docteur Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a fait le point sur le GF-TADs pour l'Afrique, qui est actuellement en cours de restructuration afin de s'adapter à la réorganisation interne de la FAO et aux nouveaux projets financés par l'UE et gérés par l'UA-BIRA.

Il a expliqué à la Commission qu'il était nécessaire de rééquilibrer le rôle des institutions fondatrices et de l'UA-BIRA tout en respectant scrupuleusement le mandat de chaque organisation.

Il a estimé que le principe de complémentarité et le partage des compétences devaient prendre le pas sur toute tentative d'obtenir, quel qu'en soit le prix, un rôle de premier plan. Il a fait remarquer que la liste des maladies prioritaires devait être dressée à partir de données scientifiques et non sur la base de l'opinion de quelques experts. De même, il a déclaré que les programmes de contrôle et/ou d'éradication des maladies animales transfrontalières devaient être définis, dans le cadre d'un véritable partenariat, en se fondant sur les dernières découvertes scientifiques.

Le Docteur Bourzat a indiqué que le 6<sup>ème</sup> Comité de pilotage régional de GF-TADs avait eu lieu en avril à Nairobi (Kenya) et que ses recommandations étaient désormais disponibles.

Pour conclure, le Docteur Bourzat a précisé que le GF-TADs pour l'Afrique devait demeurer une plateforme permettant aux experts de haut niveau, reconnus par leurs pairs, de collaborer entre eux. Dans le cas contraire, celui-ci risquerait de ne pas remplir sa mission.

## **18. Centres collaborateurs et Laboratoires de référence de l'OIE, et jumelages entre laboratoires, prenant en compte la nouvelle procédure de candidature au statut de Centre collaborateur proposée par le Conseil**

La Docteure Lea Knopf, du Service scientifique et technique de l'OIE, a présenté les activités, la situation actuelle et la répartition mondiale des Laboratoires de référence (11 en Afrique) et des Centres collaborateurs (3 en Afrique) de l'OIE. Le nombre éventuel de nouveaux Laboratoires et Centres a été soumis à la Commission régionale en considérant l'adoption par l'Assemblée de toutes les nouvelles propositions au cours de la présente Session générale.

La Commission a été informée de l'état actuel du programme de jumelages de l'OIE (18 en Afrique), ainsi que des tendances récentes. Trois projets de jumelage de l'OIE ont été achevés, 29 sont en cours, et 6 ont été approuvés par la Commission spécialisée concernée et sont sur le point de commencer.



En outre, la Docteure Lea Knopf a émis des commentaires sur le nouveau terme « Centre de référence » qui est utilisé lorsque l'on souhaite parler d'un « Laboratoire de référence » ou d'un « Centre collaborateur » sans faire de distinction. Ces deux entités continueront, toutefois, à être gérées de manière distincte. Selon la procédure simplifiée, la Commission régionale concernée devra apporter son soutien au Centre collaborateur désigné avant de soumettre la candidature à une Commission spécialisée compétente.

## **19. WAHIS/WAHID – État d'avancement de sa mise en œuvre par les Membres de la Région**

Le Docteur Francesco Berlingieri, Adjoint au Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a insisté sur l'importance des rapports WAHIS. Il a rappelé aux Délégués que la soumission de rapports était obligatoire conformément aux normes internationales de l'OIE. La soumission des rapports WAHIS constitue un critère pour la reconnaissance officielle par l'OIE du statut d'un pays au regard d'une maladie animale donnée, ainsi que pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires d'un pays.

Le Docteur Berlingieri a fait le point sur les rapports semestriels et annuels par les pays et les territoires de la région concernant leur situation zoonositaire en 2010. Il a rappelé aux Membres qui n'avaient pas encore transmis une partie ou l'intégralité de leur rapport de le faire au plus vite.

Pour finir, le Docteur Berlingieri a rappelé combien il était important que les pays et les territoires envoient régulièrement leurs informations sanitaires à l'OIE.

La réunion a pris note de l'accord entre l'OIE et l'UA-BIRA visant à développer la compatibilité entre WAHIS et le nouveau système d'information ARIS de l'IBAR.

## **20. Communication – État d'avancement de la mise en œuvre des activités en Afrique**

Madame Maria Zampaglione, Chef de l'Unité Communication de l'OIE, a attiré l'attention sur le fait que l'OIE déployait de nombreux efforts en termes de communication internationale afin de sensibiliser davantage les décideurs et la société civile à l'utilité économique et sociale de l'ensemble des activités menées quotidiennement par les Services vétérinaires dans le monde entier.

Puis elle a noté que lors du dernier séminaire sur la communication qui s'était tenu en Afrique, à l'attention des pays africains francophones, deux priorités avaient clairement été identifiées : la nécessité de nommer des points focaux nationaux de l'OIE pour la communication ; et la nécessité pour les pays de solliciter auprès de leurs gouvernements un soutien à la fois financier et organisationnel. Il est important de créer un réseau national d'experts en communication et, le cas échéant, à l'échelle régionale ou de communiquer avec les réseaux existants.

Madame Zampaglione a informé la Commission qu'un chapitre sur la communication destiné au *Code sanitaire pour les animaux terrestres* serait proposé cette année aux Membres pour adoption. L'intégration pleine et entière de la communication dans le *Code* constituera un moyen efficace pour motiver les pays et les ministères à incorporer les stratégies de communication dans leur politique de santé animale.

## **21. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE**

- **Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)**

Le Professeur Ahmed El-Sawalhy, Directeur général de l'UA-BIRA, a informé la Commission que l'organisation avait adopté en 2010 un nouveau plan stratégique pour la période 2010-2014. Celui-ci a été élaboré en étroite collaboration avec toutes les CER, tous les états Membres et ses principaux partenaires techniques. Ce plan permettra à l'UA-BIRA de mieux répondre aux défis émergents. En outre, il couvre de manière exhaustive tous les aspects des ressources animales dans le cadre du CAADP.

Le Professeur El-Sawalhy a présenté les réalisations de l'UA-BIRA en 2010, en mettant en exergue l'achèvement et la clôture de deux des principaux programmes de l'organisation : le Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés (SPINAP), qui fut le premier à adopter l'approche « One Health » et à mettre en œuvre des Mécanismes de coordination régionale intégrés pour la prévention et le contrôle des TADs ; et l'Unité de coordination de l'éradication de la peste bovine dans l'écosystème somalien (SERECU), dont la clôture a marqué la fin de 60 années de lutte contre la peste bovine et son éradication définitive du continent.

En guise de conclusion, le Professeur El-Sawalhy a fait remarquer que l'année 2011 serait marquée par le lancement d'un nouveau programme panafricain intitulé « Renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique ». Celui-ci sera mis en œuvre en partenariat avec les CER, l'OIE et la FAO, et abordera principalement les questions politiques et législatives.

- **Banque mondiale**

Le Docteur François Le Gall s'est adressé à la Commission en sa qualité de Représentant de la Banque mondiale chargé des questions de santé animale et de Président du Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux.

Il a parlé de l'engagement de la Banque mondiale afin de collaborer avec les différents pays en crise dans le monde. Il a mentionné plus particulièrement le travail de l'organisation lors de la crise de l'influenza aviaire.

Puis, le Docteur Le Gall a indiqué que la Banque mondiale traitait en priorité la mise en place d'activités destinées à renforcer les capacités en Afrique.

Il a également émis des commentaires sur le travail et l'engagement de la Banque mondiale au regard de l'élevage en Afrique et a laissé la parole au Docteur Stéphane Forman, le nouveau Représentant de la Banque mondiale en Afrique pour le secteur de l'élevage.

Le Docteur Stéphane Forman a souligné une fois encore l'importance des activités mises en place par l'OIE, en leur qualité de Biens publics mondiaux, et a réitéré le soutien apporté par la Banque mondiale à ces activités. Il a reconnu le travail primordial effectué par les Chefs des Services vétérinaires à cet égard dans leur pays, non seulement en Afrique mais également dans le monde entier. Pour finir, il a décrit l'aide apportée par la Banque mondiale aux activités conduites en matière de santé animale, ainsi qu'aux domaines dans lesquels l'organisation collabore étroitement avec l'OIE aux niveaux régional et national.

La Banque mondiale reconnaît le processus PVS de l'OIE comme un outil permettant de guider les investissements destinés à renforcer les Services vétérinaires. Cet outil est régulièrement employé par l'organisation afin de préparer les projets qu'elle finance dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en Afrique. Ceci a été illustré à l'aide de trois exemples nationaux, à savoir le Burkina Faso, la Namibie et la Zambie. La Banque mondiale a commenté les progrès obtenus par l'OIE à cet égard et a conseillé aux Délégués de l'OIE de poursuivre leurs efforts afin d'utiliser cet outil important pour élaborer leur stratégie nationale afin de lutter contre la pauvreté, améliorer la sécurité sanitaire des aliments et stimuler la croissance économique.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Juan Lubroth a expliqué que le mandat de la FAO consistait à améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole, la vie des populations, ainsi que la croissance économique. À cet effet, l'organisation recueille et diffuse des informations sur la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, et formule des recommandations relatives aux mesures à prendre en termes de recherche scientifique, technique, sociale et économique, ainsi que des recommandations relatives à l'adoption de politiques internationales sur les produits agricoles. Les Pays Membres de la FAO lui ont conféré différentes responsabilités en ce qui concerne la réduction des risques de maladies animales (y compris les zoonoses).

Selon le Docteur Lubroth, l'objectif de l'organisation vise à parvenir à un élevage durable en contribuant à l'amélioration de la santé animale. Il a expliqué que les actions menées par les unités ECTAD à Bamako, Nairobi, Gaborone et Tunis portaient essentiellement sur les programmes de développement ou d'urgence zoonositaire destinés à lutter contre les TADs et les principales zoonoses.

Puis, il a indiqué que la FAO encourageait la mise en place de partenariats avec l'OIE, l'UA-BIRA et l'OMS au regard des TADs, des trypanosomoses et des zoonoses prioritaires afin de réduire leur impact sur les moyens de subsistance et la santé publique. Ces partenariats permettent notamment de s'assurer que les programmes et les projets régionaux et nationaux sont bien conformes au CAADP.

Pour finir, il a fait savoir qu'entre 2007 et 2010, environ 12 projets nationaux et régionaux avaient été mis en œuvre en Afrique.

## **22. Questions diverses**

La Commission a ratifié la proposition du Maroc d'accueillir la 21<sup>ème</sup> Conférence, présentée au cours de la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Kigali en février dernier. Le Délégué de la Guinée a réitéré la proposition de son pays d'accueillir dans le futur la Conférence régionale de l'OIE. Il a également appuyé la proposition du Maroc d'organiser la 21<sup>ème</sup> Conférence régionale.

Le Docteur Ofosu du Ghana a remis une distinction honorifique au Directeur général de l'OIE afin de le remercier du rôle qu'il a joué lors de la 5<sup>ème</sup> Conférence vétérinaire Pan- Commonwealth. Le Docteur Yacouba Samaké a reçu la distinction au nom du Docteur Vallat qui, en raison des contraintes imposées par son emploi du temps, n'a pas pu assister à la réunion.

Le Docteur Yacouba Samaké a convié tous les participants à assister à la Conférence mondiale de l'OIE sur « Les programmes de santé destinés aux animaux aquatiques : un intérêt majeur pour la sécurité alimentaire mondiale » qui se tiendra à Panama du 28 au 30 juin 2011.

La réunion a pris fin à 18 h 20.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, lundi 23 mai 2011**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Berhe Gebreegziabher, Délégué de l'Éthiopie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
2. Discours du Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA)
3. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Berhe Gebreegziabher, Délégué de l'Éthiopie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Berhe Gebreegziabher, Délégué de l'Éthiopie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE dans la Région, ainsi que sur les Centres régionaux de santé animale (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
6. État d'avancement de la vision et des activités régionales au regard du 5<sup>ème</sup> Plan stratégique de l'OIE (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
7. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 81<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2013 (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
8. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2013 (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
9. Recommandations de la 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) du 14 au 18 février 2011. (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
10. Confirmation de la date et du lieu de la 20<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
11. Élection d'un Membre du Bureau de la Commission régionale (le cas échéant) (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
12. Conclusions du séminaire régional sur le processus PVS de l'OIE qui s'est tenu à Kigali (Rwanda) le 14 février 2011 (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
13. Le projet BTSF de l'OIE/CE en Afrique, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
14. Le point sur les activités ALive (UA-BIRA)
15. Présentation du Docteur Joseph Domenech, Vice-président de Vet 2011

16. Actualités du Conseil - Textes fondamentaux de l'OIE (Dr Monique Eloit, Directrice générale adjointe)
17. Le point sur les mécanismes du GF-TADs (Dr Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
18. Centres collaborateurs et Laboratoires de référence de l'OIE, et jumelages entre laboratoires, prenant en compte de la nouvelle procédure de candidature au statut de Centre collaborateur proposée par le Conseil (Dr Lea Knopf, Service scientifique et technique)
19. WAHIS/WAHID – État d'avancement de sa mise en œuvre par les Membres de la Région (Dr Francesco Berlingieri, Adjoint au Chef du Service de l'information sanitaire)
20. Communication – État d'avancement de la mise en œuvre des activités en Afrique (Mme Maria Zampaglione, Chef de l'Unité Communication)
21. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
  - Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
  - Banque mondiale
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

N.B. : l'UEMOA et la SADC feront une présentation en 2012
22. Questions diverses